

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric, tenue le 13 septembre 2021 à 19 h 30 au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers(ères) : Annie Bernier, Nancy Paquet, Jean-François Caron, Steve Bernier, Gaétan Bergeron ainsi que Monsieur Pierre Lagacé, maire.

Est absent : M. Michel Caron

Madame Louise Coll, directrice générale\secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h30.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-195

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 9 août 2021
- 4- Adoption des comptes du 1^{er} au 31 août 2021
- 5- Programmation TECQ 2019-2023 Coûts réalisés
- 6- Reclassification « Municipalité Amie des enfants »
- 7- Mandat d'architecte – agrandissement du centre communautaire
- 8- Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire
- 9- Rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Saint-Ulric
- 10- Formation « Conduite d'un camion de déneigement » – M. Bruno Michaud
- 11- Promesse d'achat d'une partie de terrain, propriété de 9167-9258 Québec Inc. M. Frédéric Pelletier
- 12- Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro : 2021-328 concernant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource
- 13- Ouverture des soumissions resurfaçage rte St-Laurent, rue des lacs
- 14- Approbation du budget révisé 2021 Office d'habitation de la Matanie
- 15- Autorisation de dépenses :
 - A) Grillage pour boîte à sel
 - B) Creusage des fossés Entreprises St-Raymond
 - C) Sel WarMiX
 - D) Sel à glace en vrac
 - E) Asphalte froide
 - F) Réparation du débord de toit, bâtiment 300, route centrale
- 16-Questions diverses –
 - A) Élections municipales 2021
 - B) Règlement concernant la gestion contractuelle de la Municipalité
- 17- Période de questions réservée au public
- 18-Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Annie Bernier
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour soit adopté
tel que présenté.

ADOPTÉE

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AOÛT 2021

2021-196

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le
procès-verbal du 9 août 2021.

ADOPTÉE

4- ADOPTION DES COMPTES DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2021

2021-197

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le paiement des comptes
du 1^{er} au 31 août 2021 soit autorisé pour un montant total de 295 279.53\$.

ADOPTÉE

5- PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC TECQ 2019-2023

2021-198

ATTENDU QUE :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de
versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
pour les *années* 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à
elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée
dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron

Et unanimement résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent
à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le
gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que
leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute
responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et
coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à
une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou
la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant
directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de
l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-
2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des
Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux
version n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le
Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été
confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de
l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui
lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme.

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la
programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation
de travaux version no : 02 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques
et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

6- RECLASSIFICATION « MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS »

2021-199

Il est proposé par Madame Annie Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric demande sa reclassification « Municipalité amie des enfants » pour les années 2021-2022-2023, que Madame Cathy Clément, coordonnatrice soit nommer responsable de la demande ainsi que de son suivi.

ADOPTÉE

7-

ADOPTÉE MANDAT D'ARCHITECTE – AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

2021-200

Il est proposé par Madame Nancy Paquet et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de mandater les architectes Groupe Architecture MB à effectuer la mise à jour de l'estimation des coûts pour l'agrandissement du centre des loisirs pour devenir un centre communautaire, pour un montant n'excédant pas 3 000\$.

8- APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

2021-201

ATTENDU que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021;

ATTENDU qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et de citoyens;

ATTENDU qu'Opération Gareautrain est un partenariat public privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

ADOPTÉE

9- RAPPORT 2020 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

La directrice générale procède au dépôt du rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable de la Municipalité.

10- FORMATION « CONDUITE DE CAMION DE DÉNEIGEMENT » M. BRUNO MICHAUD

2021-202

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'inscrire M. Bruno Michaud à la formation conduite de camion de déneigement qui aura lieu à Matane du 18 octobre au 5 novembre 2021.

ADOPTÉE

11- PROMESSE D'ACHAT D'UNE PARTIE DE TERRAIN, PROPRIÉTÉ DE 9167-9258 QUÉBEC INC, M. FRÉDÉRIC PELLETIER

2021-203

CONSIDÉRANT que la municipalité projette le prolongement de la rue de la Croix;

CONSIDÉRANT que le propriétaire accepte la vente d'une partie de terrain du lot 5 537 625 et 5 537 633 du cadastre du Québec pour les infrastructures de la rue;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la promesse d'achat à intervenir entre les parties et en sont satisfaits;

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Monsieur Pierre Lagacé, maire et Madame Louise Coll, directrice générale à signer la promesse d'achat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ulric.

ADOPTÉE

12- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-328 CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE EN VUE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE

2021-204

Madame la conseillère Nancy Paquet donne **AVIS DE MOTION avec dispense de lecture** qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 2021-328 concernant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Un projet de ce règlement est présenté par le conseiller Madame Nancy Paquet séance tenante.

13- OUVERTURE DES SOUMISSIONS RESURFAÇAGE ROUTE SAINT-LAURENT, RUE DES LACS

L'ouverture des soumissions était prévue à 11h00, le 13 septembre 2021 au 128, avenue Ulric-Tessier, aucune soumission a été reçue.

14- APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2021 OFFICE D'HABITATION DE LA MATANIE

2021-205

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la municipalité de Saint-Ulric approuve le budget révisé 2021 de l'office d'habitation de la Matanie.

ADOPTÉE

15- AUTORISATION DE DÉPENSES

2021-206

A) GRILLAGE POUR BOÎTE À SEL

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat du grillage pour la boîte à sel du Western 2007 au montant de 4 200\$ des Produits Métallique AT Inc.

ADOPTÉE

B) CREUSAGE DES FOSSÉS

2021-207

Il est proposé par Madame Annie Bernier

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser un montant additionnel de 10 000\$ à l'approbation par résolution numéro : 2021-

184 pour faire effectuer le creusage des fossés par les Entreprises St-Raymond Inc.
ADOPTÉE

2021-208

C) **SEL WARMIX**

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat de trente-six ballots de Warmix au montant de 16 056.00 + taxes de l'Entreprise Sel WarWick;
d'autoriser l'achat de huit cents tonnes d'abrasif de l'Entreprise A & D Landry au montant de ± 7 000.00\$ ainsi que les frais de transport.
ADOPTÉE

2021-209

D) **SEL À GLACE EN VRAC**

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat de trente-six tonnes de sel à glace en vrac au montant de 5 680.00\$ + taxes et transports.
ADOPTÉE

2021-210

E) **ASPHALTE FROIDE**

Il est proposé par Madame Nancy Paquet
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser l'achat de trente-six tonnes de Top-Mix asphalte froide au montant de 6 084.00\$ + taxes.
ADOPTÉE

2021-211

F) **RÉPARATION DU DÉBORD DE TOIT, BÂTIMENT 300, ROUTE CENTRALE**

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser la réparation du débord de toit du bâtiment au 300 route centrale par l'entreprise de construction CRB Entrepreneur général au montant de 6 290.00\$ + taxes
Que le montant de la dépense soit pris à même les surplus accumulés.
ADOPTÉE

16- QUESTIONS DIVERSES

A) **ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021**

La directrice générale et présidente d'élection informe les membres du conseil de l'avis d'élection déposé le 31 août 2021.

B) **RÈGLEMENT CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ**

La directrice générale informe les membres du conseil de la procédure concernant les contrats de gré à gré pour des dépenses de plus de 25 000\$ mais moins de 105 700\$.

17- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il y a eu une période de questions réservée au public.

2021-212

18-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,
il est proposé par Madame Nancy Paquet
et RÉSOLU que la séance soit close à 20h30.
ADOPTÉE

Je Pierre Lagacé, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Louise Coll, GMA
Directrice générale\secrétaire-trésorière

Pierre Lagacé, maire

